

Questions orales

Je voudrais demander au ministre comment il peut prévoir, à partir de renseignements aussi vagues que le programme d'assurance-chômage va faire des économies, et je voudrais demander à nouveau s'il envisagerait d'autoriser une vérification de cet aspect du programme d'assurance-chômage.

• (1450)

L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la Chambre est actuellement saisie du projet de loi C-113.

Conformément à notre procédure parlementaire, le projet de loi sera envoyé à un comité législatif. À ce stade, les députés auront la possibilité de poser des questions aux fonctionnaires compétents en ce qui concerne la situation du compte d'assurance-chômage, le projet de loi et tout ce qui s'y rapporte. J'invite le député à le faire.

* * *

LA FISCALITÉ

Mme Edna Anderson (Simcoe-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Les sociétés canadiennes connaissent à l'heure actuelle les plus petites marges de profit de toute notre histoire, y compris lors de la grande crise. En fait, environ la moitié de nos entreprises fonctionnent à perte.

Récemment, le NPD proposait d'accroître l'impôt minimum sur les sociétés. Le ministre des Finances pourrait-il expliquer quelle serait l'incidence d'une telle hausse d'impôt sur le climat actuel des affaires et sur la situation du chômage?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, il est vrai que les profits des sociétés n'ont jamais été aussi bas. Il importe effectivement de garder en place un régime fiscal concurrentiel qui soit conforme aux normes de compétitivité du monde industrialisé. Même si le Canada se situe au milieu par rapport aux pays membres du Groupe des sept, sa fiscalité est toujours un peu plus élevée que celle des États-Unis.

Je comprends que la députée s'inquiète des répercussions d'une hausse de l'impôt sur les sociétés. Je ne peux que citer le cas de l'Ontario.

Le *Stoney Creek News* publie un article intitulé: «Ron Foxcroft déménage temporairement son entreprise aux États-Unis». En voici un extrait:

«Nous déménageons à North Tonawanda et nous y resterons tant que le gouvernement de Bob Rae ne perdra pas le pouvoir», déclare M. Foxworth.

Celui-ci est scandalisé de ce qu'il appelle les pratiques néfastes pour le commerce du gouvernement néo-démocrate de l'Ontario.

«Je reviendrai lorsque le gouvernement de Bob Rae aura été vaincu», dit-il.

* * *

LES TRANSPORTEURS AÉRIENS

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le ministre se souviendra qu'avant Noël une avance a été versée aux Lignes aériennes Canadien International, ce qui n'a pas empêché cette société de réduire ses services. D'autre part, la société Nationair, un transporteur aérien qui ne paie même pas ses droits d'atterrissage et qui, apparemment, doit plus de 7 millions de dollars au gouvernement, a reçu l'autorisation d'assurer la liaison entre Toronto et Ottawa et entre Toronto et Montréal.

Pourquoi le ministre a-t-il permis la création de ce service alors que Nationair doit déjà de l'argent au gouvernement, et pourquoi permet-il au transporteur aérien de continuer d'offrir ce service alors qu'il doit de l'argent au Trésor public?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député est certainement au courant que le gouvernement a pour politique d'assurer la concurrence dans le transport aérien.

Le public voyageur a bénéficié de la réduction des tarifs. On ne peut pas savoir à l'avance si un transporteur fera des profits sur telle ou telle ligne.

* * *

LE PROJET DE LOI C-91

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Affaires commerciales.

Les habitants de Winnipeg ont découvert ce matin le sens véritable du projet de loi C-91. En lieu et place des investissements nouveaux tant promis dans le secteur de la recherche, ils ont appris que la société Apotex, un fabricant canadien de produits pharmaceutiques génériques, annulait un important projet au Manitoba.

Le ministre va-t-il enfin reconnaître que cette mesure législative a des effets dévastateurs sur les entreprises canadiennes de produits génériques, et qu'il faut modifier la loi sans tarder afin de protéger ces entreprises?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon collègue ferait bien de lire attentivement l'annonce faite par la société Apotex.